CARTOTHÈME
N°21 AUTB 05/2021
MOBILITÉ

Belfort à pied :
des temps de parcours et des aménagements adaptés

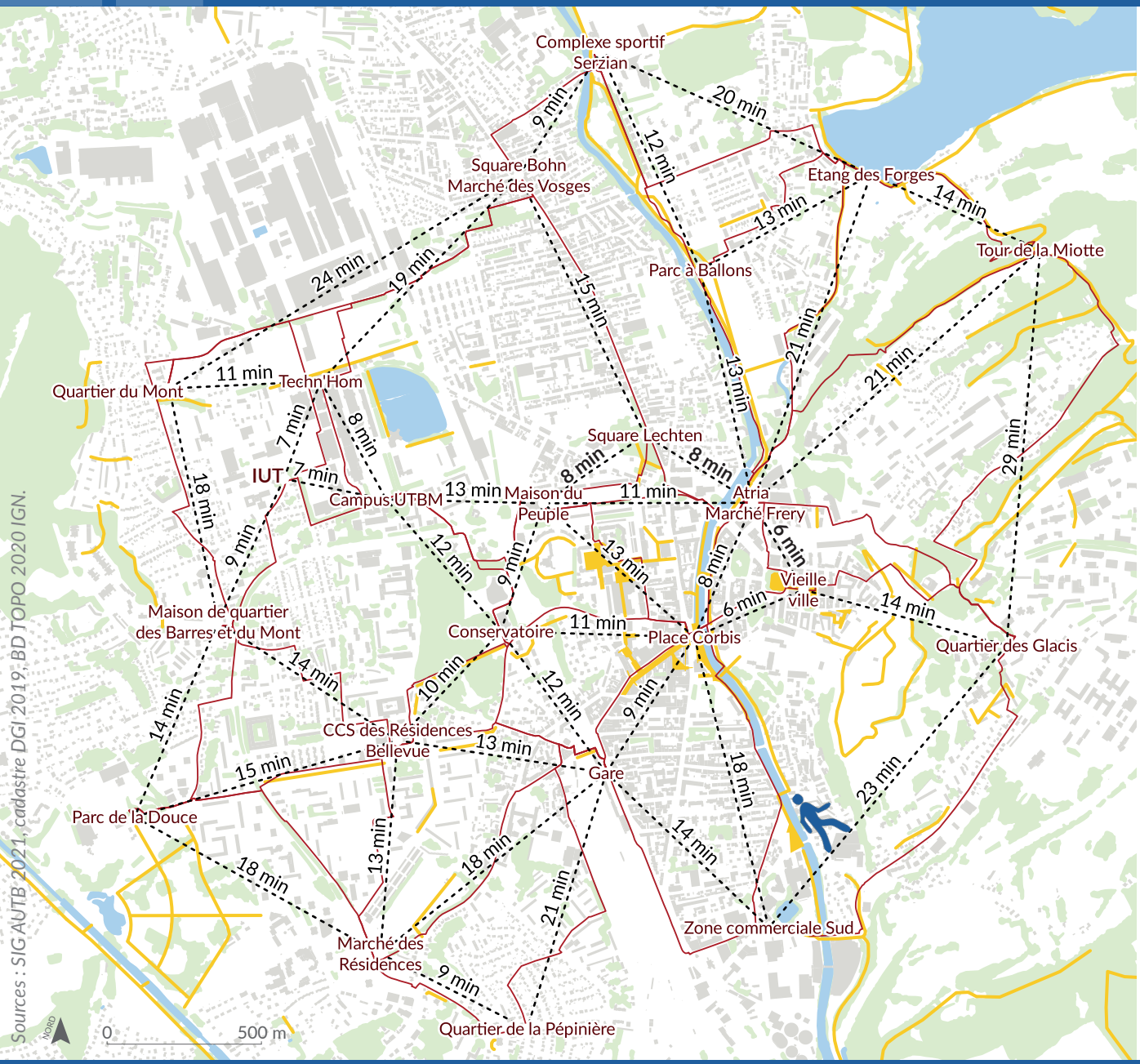

Sources : SIG AUTB 2021, cadastre DGI 2019, BD TOPO 2020 IGN.

Dans un objectif national de baisse des émissions de CO_2 et de préservation de la santé publique encadré par la LOM*, les mobilités actives prennent de l'ampleur dans notre quotidien (marche à pied, vélo avec ou sans assistance électrique, engins de déplacement personnel). Cette offre élargie et modernisée est aujourd'hui prise en compte dans les aménagements urbains.

Chacun est encouragé à recourir à ces modes doux lors de ses déplacements quotidiens. Sur le plan de la santé, il est d'ailleurs recommandé de pratiquer 30 minutes de marche par jour ! Mais, entre la perception de la distance à parcourir et le temps réel nécessaire, observe-t-on de grandes différences ?

La carte ci-contre donne les durées à pied entre des lieux emblématiques de Belfort. Il est alors constaté qu'il faut moins de 20 minutes pour relier la gare à la Vieille Ville en passant par la rue commerçante piétonne ou pour rejoindre les commerces de l'entrée de ville au sud. Aussi des lieux semblant très éloignés du centre-ville où l'on se rend spontanément en voiture, en bus ou à vélo sont finalement situés à une distance raisonnable, notamment grâce aux cheminements piétons aménagés par la ville et l'agglomération.

N'hésitez pas à découvrir ou redécouvrir Belfort à pied !

Ici Lieux fréquentés
Temps de parcours théorique (à 4 km/h)
Itinéraire le plus rapide
Cheminements piétons aménagés

** LOM : Loi d'Orientation des Mobilités du 24/12/2019*